RAPPORT N° 6

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016
SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S): M. PATRICK BORE

OBJET

Ratification de la mission conduite à Londres du 18 au 20 mai 2016

Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement Direction des Relations Internationales 12255

PRESENTATION

Le rapport qui vous est présenté a pour objectifs :

- de faire la présentation des RDV conduits,
- de valider les dépenses qui ont été nécessaires à l'organisation du déplacement.

I – RAPPEL DE L'OBJET DU DEPLACEMENT

Depuis un an, une nouvelle page de l'histoire des Bouches-du-Rhône s'écrit avec un programme départemental, La Provence de demain, qui place le développement économique comme première priorité.

Désormais, l'exécutif entend déployer les champs d'action de ses coopérations décentralisées sur les voies du rayonnement et de l'attractivité réciproques des territoires partenaires. C'est dans ce contexte que s'inscrit ce déplacement.

Aussi, la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du Rhône, Mme Vassal et le délégué aux relations internationales et aux Affaires Européennes, Monsieur Boré ont répondu favorablement à l'invitation du Maire de Marseille de participer à la mission économique de « la Provence et Marseille » à Londres.

Celle-ci s'est déclinée autour de plusieurs objectifs :

- Accroître la dimension internationale de la Provence,
- Soutenir les courants d'affaires entre Provence et Royaume Uni,
- Accroître le volume d'investissements et d'implantations d'entreprises britanniques sur le territoire des Bouches-du-Rhône,
- Favoriser la reconnaissance de la Provence en tant que destination touristique.

II – LA COMPOSITION DE LA DELEGATION (18 personnes)

4 élus départementaux : Présidente Délégué aux Relations Internationales et Européennes, Interventions Humanitaires Péléguée PMI Enfance Senté Famille LDA Prigitte Deuce

Déléguée PMI, Enfance, Santé, Famille, LDA
 Brigitte Devesa
 Frédéric Vigouroux

7 invités de la collectivité

| 0 | Vice-président de la Métropole, Délégué aux | Richard Mallié |
|---|---|----------------|
| | Relations Internationales et Européennes | |

Le Maire de Verquières
 Jean-Marc
 Martin-Teissere

Vice-président de la Métropole, Délégué à la Culture
 et aux Equipements Culturels, Maire de Cornillon en Confoux

Vice-président de la Métropole, déléguée aux Martine Cesari
 Grands Evènements Métropolitains, Maire de Saint Estève Janson

Directeur de la filiale Aixoise de Doosan Babcock
 La Provence
 Marie-Cécile
 Béranger

o Rédactrice en chef de La Tribune Laurence Bottero

6 collaborateurs:

 Le Directeur de Cabinet
 Le Conseiller Spécial de la Présidente
 Le Directeur Général Adjoint de l'Economie et du Développement
 Marc Jolibois
 Christopher Blanchet
 Hugues de Cibon

Le Directeur de la Communication
 L'Adjoint au Directeur des Relations Internationales
 Linda Casta

et des Affaires Européennes

o La chargée du Protocole Cécile Azilazian

La délégation a été rejointe par 2 personnalités associées :

Le Président du Comite Régional au Tourisme
 Le Directeur « Projet » de Doosan Babcock
 Renaud Muselier
 Chris Hannigan

III – LE PROGRAMME REALISE

Mercredi 18 mai

| • 09.30 | Accueil des membres de la délégation à l'aéroport, | |
|---------|--|--|
|---------|--|--|

• 11.10 Vol Départ de l'aéroport de Marseille – Marignane – Déjeuner à bord

• 12.15 Arrivée à Londres

• 13.00 Sortie de l'aéroport – Transfert vers l'hôtel

• 15.00 Arrivée de la délégation à l'Hôtel Novotel London Tower Bridge,

• 15.00/15.30 Check in

<u>La délégation restreinte</u> : La Présidente, le Délégué aux Relations Internationales et le Directeur de Cabinet :

16.30 Départ pour la Résidence de France

17.30 Rdv avec l'Ambassadeur

La délégation :

• 16.45 Départ de l'hôtel en prévision de la Soirée « Best of Provence »

• 19.30 Soirée « Best Of Provence » : l'Hôtel IET London Savoy Place A l'invitation de Monsieur Renaud Muselier.

• 20.30 Diner au Savoy Grill pour la Délégation départementale et ses invités

• 23.00 Retour à l'hôtel

Jeudi 19 mai

• 09.00 Début des rencontres Business - Dans les Salons de l'hôtel Novotel Présentation du marché anglais par UK Trade & Investissement Les délégations politiques salueront les chefs d'entreprises.

• 9.30 Départ de l'hôtel Novotel en direction Hay's Gallery.

• 10.00-11.30 Point Presse – rencontre avec la Presse anglaise, format petit déjeuner En présence de Monsieur Gaudin et de Madame Vassal Et des Grands témoins

• 11.30 - 12.30 Inauguration du Stand « Choose Marseille » - Lieu : Hay's Gallery

• 12.30 Cocktail offert par la ville de Marseille - lieu : Hay's Galleria,

• 14.00 RDV Institutionnel: Maire du Grand Londres (non obtenu)

• 16.30 Rencontres avec des entreprises prospectées pour implantation dans le 13

• 18.00 Départ de l'hôtel Novotel pour The Yacht London

• 18h30 : Soirée de Networking à partir au The Yacht London

La délégation politique rencontre la délégation Business

| 20.00 : Soirée cocktail et rencontres d'affaires au |
|---|
| The Yacht London pour les entreprises |
| |
| |
| |

Vendredi 20 mai

• 10.00

| | 0 0 |
|---------------|--|
| • 10.30-12.00 | A l'initiative de la Présidente du CD13, une rencontre thématique sur : |
| | Attractivité du territoire Provence pour les chefs d'entreprises anglais |
| | En présence de la délégation Provence et des chefs d'entreprises |
| | anglais implantés sur le territoire des Bouches-du-Rhône |
| | - McArthur Glen, (Le village des marques à Miramas) |
| | - Groupe Hammerson, (les Terrasses du Port) |
| | - Doosan Babcock, |
| • 12.00 | Fin de la rencontre |
| • 12.15 | Accueil de la délégation Provence |
| • 12.30 | Cocktail déjeunatoire offert par la Présidente du CD13 |
| • 13.30 | Départ vers l'aéroport |
| • 15.30 | Arrivée à l'aéroport et procédure d'embarquement |
| • 17.15 | Vol en direction de l'Aéroport de Marseille-Marignane |
| • 20.10 | Arrivée à Marseille |

III – CONTENU DES RENCONTRES

Le programme s'est construit autour d'axes principaux qui ont permis :

Check out avec les bagages

D'une part :

- D'accompagner les **rencontres d'affaires** organisées par le CCIMP d'une part et par le Comite Régional du Tourisme d'autre part,
- D'accompagner l'opération de promotion de Marseille et de la Provence à Londres,

D'autre part :

- D'organiser en partenariat avec Provence Promotion des opérations d'attractivité du territoire des Bouches-du-Rhône, en organisant des réunions avec des entreprises ou laboratoires anglais souhaitant s'implanter sur le territoire.
- De réunir pour une table ronde les entreprises anglaises qui se sont récemment implantées sur le territoire des Bouches-du-Rhône,
 - McArthur Glen, (Le village des marques à Miramas)
 - Groupe Hammerson, (les Terrasses du Port)
 - Doosan Babcock,

IV - LES PERSPECTIVES POUR LA COLLECTIVITE :

Avec plus d'une soixantaine d'implantation d'entreprises chaque année le territoire des Bouchesdu-Rhône est devenu une destination privilégiée au Sud de l'Europe dans des secteurs aussi diversifiés que la logistique, le numérique, le tourisme, les sciences du vivant, l'aéronautique et bien d'autres encore.

Ce succès est dû:

- à une accessibilité internationale,
- à un écosystème de l'innovation,
- aux compétences développées par nos centres de R&D,
- aux grands projets qui entretiennent une dynamique tournée vers l'excellence,
- à capacité de séduction. La lumière de la Provence, sa gastronomie, ses vins, ses paysages, et son art de vivre autant de facteurs qui permettent d'attirer des talents et de les garder.

Atouts qui positionnent le département du 13 parmi les départements les plus attractifs de France. L'action de Diplomatie économique conduite par le département à partir de ces éléments, doit donc contribuer à rendre attractif le territoire et à accompagner tout dispositif de recherche d'investissements estrangers.

V - BUDGET

Budget réalisé : 68.636,30 euros

La ventilation de ce budget s'effectue comme suit :

Dispositif de prise en charge par la DRH :

Prise en charge des billets d'avions des agents et élus sur des lignes DRH : 12.809,00 euros Prise en charge des frais des agents au forfait sur des lignes DRH : 2.880,50 euros

Dispositif pris en charge par le Protocole :

Prise en charge de frais de la délégation sur des lignes du Protocole : 677,80 euros **Total** 16.367,30 euros

Dispositif sur Unité Fonctionnelle :

Prise en charge des frais des élus au réel sur des lignes de la DRIAE : 19.358 euros
Prise en charge des frais des invités au réel sur des lignes DRIAE : 32.911 euros
Total 52.269 euros

Rappel relatif à l'Unité fonctionnelle :

Dépense prévisionnelle validée en CP : 80.000 euros
 Unité Fonctionnelle : 50.500 euros
 Acte d'Engagement avec le prestataire par la DRIAE : 51.390 euros

Ce sont des dépenses de transport, de séjour et des dépenses accessoires et nécessaires à la bonne réalisation de la mission, imputées au Budget départemental 2016 comme indiqué ci-dessous.

A noter:

La mission pilotée par la Mairie de Marseille, devait initialement se conduire du 18 au 21 mai. Un changement de programmation a écourté la durée de la mission d'une journée. Ceci expliquant :

- que les ordres de missions et mandats spéciaux, autorisés en CP du 25 mars, couvrent la période allant du 18 au 21,
- que les billets de retour soient datés du 20 mai et non du 21.

Pour autant le cout des chambres réservées pour les nuits du 20 au 21 mai non remboursé par l'hôtelier, sont restés à la charge de la collectivité.

Les lignes budgétaires :

Transport et séjour élus

| N° programme | N° Opération | Libellé | Imputation |
|--------------|--------------|-------------------|-------------|
| 10 282 | A créer | Déplacements Elus | 65 021 6532 |

Transport agents et transport et séjour invités ou collaborateurs extérieurs occasionnels

| N° programme | N° Opération | Libellé | Imputation |
|--------------|--------------|-----------------------|--------------|
| 10 282 | A créer | Déplacements Accueils | 011 048 6232 |

Séjour agents

| N° programme | N° Opération | Libellé | Imputation |
|--------------|--------------|----------------------|---------------|
| 10 363 | A créer | Frais de déplacement | 011 0202 6251 |

Prestations services

| N° programme | N° Opération | Libellé | Imputation |
|--------------|--------------|-------------|--------------|
| 10282 | à créer | Prestations | 011 048 6228 |

Déplacements élus

| N° programme | N° Opération | Libellé | Imputation |
|--------------|--------------|---------------------------------|---------------|
| 16 018 | à créer | Frais de mission et déplacement | 65 021 6532-1 |

Actions Protocolaires

| N° programme | N° Opération | Libellé | Imputation |
|--------------|--------------|---------------------|---------------|
| 10031 | à créer | Fêtes et cérémonies | 011 0202 6232 |

VI - CONCLUSIONS:

Au bénéfice des considérations qui précèdent, dans le cadre de la Politique publique de Relations extérieures du Conseil départemental pour l'exercice 2016, et en application de la délibération N° 246 du 24 septembre 1999 portant dispositif - cadre de déplacements du Conseil départemental en mission de coopération, je vous propose de :

- Confirmer la réalisation de la mission tenue à Londres du 18 au 20 mai, conduite par la Présidente du Conseil départemental, autorisée par la Commission Permanente à se déplacer sous mandat spécial.
- Confirmer l'autorisation donnée à la Présidente de signer les mandats spéciaux nominatifs pour chacun des élus départementaux et invités membres du déplacement.
- Ratifier des moyens, actions, et résultats mis en œuvre et réalisés à l'occasion de cette mission.
- Les dépenses qui ont été nécessaires au bon déroulement de cette mission, pour un montant de 68.636,30 euros.

Ces dépenses ont été prélevées sur les crédits inscrits au budget départemental 2016 sur les lignes 011 048 6228, 65 021 6532, 65 021 6532-1, 011 048 6232, 011 0202 6251 et 011 0202 6232.

Signé La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL